

Handicap, genre et précarité professionnelle : parcours biographiques et réception de l'action publique

(PRECA_PROF)

Projet cofinancé par la Fédération internationale de recherche appliquée sur le handicap ([FIRAH](#)) et l'[Agefiph](#), 2020-2022. Conçu en réponse à l'appel à projets 2019 « Handicap et précarité » de la FIRAH, ce projet s'inscrit dans une démarche de science participative.

Cette recherche participative est menée à l'[OSC](#) et au [LIEPP](#) sous la direction d'[Anne Revillard](#) en partenariat avec 6 associations du secteur du handicap. [Mathéa Boudinet](#) réalise sa thèse en sociologie dans ce cadre. Le projet vise un double objectif : une meilleure connaissance des facteurs de précarisation professionnelle des femmes handicapées, et l'identification de pistes d'amélioration de l'action publique à partir de l'expertise expérientielle des personnes.

Les associations partenaires sont :

- [L'Agefiph](#)
- [APF-France handicap](#)
- [Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir \(FDFA\)](#)
- [Fibromyalgie France](#)
- [Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes \(GIAA\)](#)
- [LADAPT](#)

Carnet hypothèse lié à l'enquête : <https://fhemploi.hypotheses.org/>

Résumé du projet

L'éloignement vis-à-vis du marché du travail constitue une source essentielle de précarité socio-économique des personnes handicapées. Les ressorts de cette mise à distance sont complexes, incluant le défaut ou l'inadéquation de la formation, l'effet du handicap sur la capacité de travail, les freins environnementaux à la mobilité, les discriminations, le manque d'accompagnement vers et dans l'emploi, les aménagements insuffisants. Pour les femmes handicapées, cette marginalisation est redoublée par les effets du système de genre (socialisation différenciée, inégalités dans le travail domestique et parental, environnements professionnels sexistes...).

Le principal objectif de ce projet est d'approfondir les connaissances en la matière, à partir d'une démarche qui place au premier plan l'expérience des personnes directement concernées. Après un premier travail de cadrage statistique, cette recherche sera principalement fondée sur la réalisation de 80 entretiens biographiques avec des personnes (avec une surreprésentation de femmes) ayant des incapacités physiques ou visuelles, et vivant actuellement ou ayant traversé des périodes de précarité professionnelle. A partir de la comparaison de ces trajectoires professionnelles, le travail sociologique consistera d'abord à identifier les facteurs et des modalités de précarité professionnelle les plus saillants. Il s'agira ensuite de repérer, au fil des récits, les dispositifs d'action publique mentionnés ou manquants et leur rôle dans les parcours individuels, selon une démarche de sociologie de la réception de l'action publique. Une telle approche permettra de faire émerger des pistes de réforme à partir de l'expérience des personnes concernées.

I. Objectifs et inscription dans une dynamique d'accès aux droits humains pour les personnes handicapées

Cette recherche vise un **double objectif** : une meilleure connaissance des **facteurs de précarisation professionnelle des femmes handicapées**, et l'identification de **pistes d'amélioration de l'action publique** à partir de l'expertise expérientielle des personnes. Le principal outil méthodologique du projet est la réalisation **d'entretiens biographiques approfondis** avec des personnes ayant des **incapacités physiques ou visuelles** (3/4 de femmes et 1/4 d'hommes), et traversant ou ayant traversé des épisodes de précarité professionnelle.

Inspirée par les riches travaux de sciences sociales menés dans une optique de monitoring de la concrétisation des droits des personnes handicapées (Lawson and Priestley 2013; Pinto 2011b), **cette recherche s'inscrit de deux façons dans une perspective de promotion des droits humains : par son thème** (la précarité professionnelle des personnes handicapées, en prêtant une attention particulière à la situation des femmes), **et par son design** (plaçant au premier plan l'expertise expérientielle des personnes).

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (**CDPH**) affirme dans son article 27 le droit au travail. Elle promeut plus généralement les droits économiques, dont l'accès à l'emploi constitue un levier essentiel. En pratique, **la précarité vis-à-vis de l'emploi et dans l'emploi constitue un obstacle majeur à la concrétisation de ces droits économiques des personnes handicapées**. En éclairant les ressorts de cette précarité professionnelle, cette recherche vise à favoriser la réalisation du droit au travail. Toujours sur le plan thématique, ce projet s'inscrit aussi dans une dynamique de **promotion des droits des femmes handicapées**, particulièrement pénalisées dans leur rapport à l'emploi et dont les expériences figurent insuffisamment dans les représentations communes de l'emploi des personnes handicapées. La CDPH identifie les femmes handicapées comme un public spécifique victime de discriminations multiples (article 6), ce qui appelle la mise en place de dispositifs de monitoring prêtant une attention particulière à leurs expériences. L'expérience des femmes sera envisagée comme un **prisme** : elle révèle des facteurs généraux de précarisation et des obstacles à la concrétisation des droits pour toutes les personnes handicapées (y compris les hommes), tout en nous renseignant sur les effets spécifiques de l'articulation du handicap avec le système de genre.

Outre les thématiques abordées, cette recherche s'inscrit aussi dans une dynamique d'accès aux droits humains par son **design**. Ceci renvoie à la dimension **processuelle** des droits énoncés par la Convention, qui promeut la **participation des personnes handicapées à la réflexion sur les programmes qui les concernent**. Il s'agit, dans cette recherche, de **susciter et valoriser l'expertise expérientielle des personnes pour alimenter la réflexion sur l'action publique**. Dans ce projet, cette perspective va bien au-delà de l'énoncé de principe, puisqu'elle rejaillit sur le design même de la recherche : partir de l'expérience des personnes suppose **d'identifier à partir de leurs parcours et de leurs expériences les questionnements pertinents pour l'analyse de l'action publique en matière d'emploi, plutôt que d'indexer l'objectif d'évaluation sur un dispositif institutionnel**. La **participation de plusieurs associations** de personnes handicapées au comité de pilotage vise par ailleurs à assurer une participation de personnes directement concernées à toutes les étapes du projet. Les associations ont été choisies en fonction de leur spécialisation thématique et/ou des publics qu'elle vise, en s'assurant de la participation active de personnes directement concernées en leur sein.

II. Originalité du projet

L'originalité de ce projet est triple : par son approche de l'articulation entre handicap et précarité professionnelle à partir de **méthodes mixtes**, sur le plan du **design de recherche**, et par la focale qu'il propose sur **l'articulation entre genre et handicap** dans l'analyse des situations de précarité professionnelle et de la réception de l'action publique.

Ce projet se propose d'aborder **l'articulation entre handicap et précarité professionnelle à partir d'une combinaison de méthodes quantitatives** (identification de grands indicateurs, statistiques descriptives) et **qualitatives** (entretiens semi-directifs). Une telle approche permet de prendre en

considération les **dimensions à la fois objectives** (classiquement mesurés par des indicateurs tels que le taux de chômage, le travail à temps partiel, l'instabilité de l'emploi) **et subjectives** (sentiment de perte de contrôle, incertitude par rapport à l'avenir) **des situations de précarité professionnelle** (Gallie et al. 2017; Kim et al. 2008), en prêtant une attention particulière aux facteurs les plus saillants, mais aussi aux modalités les plus saillantes de la précarité professionnelle, pour les personnes handicapées. Mais elle permet aussi de saisir les **interactions possibles entre précarité professionnelle et état de santé**. En effet, non seulement les personnes handicapées sont-elles globalement fragilisées sur le marché du travail, mais la précarité professionnelle a aussi été démontrée comme ayant des effets négatifs sur la santé, notamment sur la santé mentale (Dirlam and Zheng 2017), et de façon plus significative pour les femmes que pour les hommes (Menendez et al. 2007). Une approche qualitative est à même de faciliter la prise en considération de ces effets d'interaction.

Dans ce projet, cette réflexion sur les facteurs de précarisation professionnelle se combine avec une réflexion sur les **effets de l'action publique** (politiques de l'emploi, politiques du handicap, politiques des droits des femmes). Le design de recherche habituel des travaux portant sur l'action publique (en matière d'emploi comme dans d'autres domaines) consiste à raisonner à l'échelle d'un instrument d'action publique précis (Lascoumes and Le Galès 2005): il s'agit, par exemple, d'évaluer l'impact de telle prestation ou de tel dispositif d'accompagnement vers l'emploi. Bien qu'indispensable, cette démarche n'offre qu'une prise limitée sur le rapport des individus à un domaine d'action publique dans son ensemble (ici, l'emploi). En effet, la focale sur le dispositif court le risque d'induire une surévaluation de son rôle dans l'expérience individuelle. En complément de cette approche classique, la réception de l'action publique peut être étudiée de façon plus ouverte, **en partant des récits biographiques de ressortissants d'une politique sans préjuger de l'importance relative des différents instruments d'action publique** (Revillard 2018). Ce type de design relève d'une **approche profondément compréhensive, qui place au premier plan de l'analyse l'expérience des personnes**. C'est celle-ci, et non tel ou tel instrument d'action publique, qui forme le point de départ de l'étude. En ceci, une telle démarche est en affinité particulière avec la perspective participative évoquée ci-dessus. C'est l'approche adoptée dans ce projet.

Le troisième apport de ce projet réside dans le choix d'étudier la précarité professionnelle des personnes handicapées **au prisme du genre, dimension encore rarement investiguée de façon systématique dans l'analyse des politiques du handicap, notamment en matière d'emploi** (Défenseur des droits 2016; Pinto 2011a). Il s'agira de mettre en lumière les différences de genre dans le rapport à l'emploi des personnes handicapées. La combinaison des données de cadrage quantitatives issues de l'Enquête emploi et des entretiens biographiques sera particulièrement fructueuse à cet égard. En effet, là où les données quantitatives pourraient appeler une analyse en termes de simple cumul d'inégalités, l'analyse des expériences et des parcours des hommes et des femmes est susceptible de donner à voir des modalités plus complexe d'intersectionnalité entre genre et handicap (Jaunait and Chauvin 2012; West and Fenstermaker 2006).

III. Présentation des partenaires

Equipe de recherche

Anne Revillard, porteuse du projet, est professeure associée en sociologie à Sciences Po, rattachée à l'Observatoire sociologique du changement (**OSC**) et au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (**LIEPP**). Elle a développé des recherches sur le handicap après avoir longtemps travaillé sur le genre. Ses publications récentes incluent *Des droits vulnérables : Handicap, action publique et changement social* (Presses de Sciences Po, 2020) et *Handicap et travail* (Presses de Sciences Po, 2019)

Mathéa Boudinet est doctorante en sociologie à l'OSC. Après avoir réalisé un mémoire de Master 2 en sociologie à Sciences-po sur le travail en ESAT (à partir de méthodes mixtes), elle amorce une thèse sur l'articulation entre genre et handicap dans la mise en œuvre et la réception des politiques de l'emploi. Ce projet de recherche s'intègre pleinement à son travail de thèse, dont il constitue un volet.

Partenaires associatifs

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées), acteur central des politiques de promotion de l'emploi des personnes handicapées en France, assure une pluralité de

missions dans ce domaine. Son large éventail d'interventions en fait un partenaire stratégique de ce projet qui adopte une perspective large sur l'action publique en matière d'emploi des personnes handicapées.

Créée en 1933 (sous le nom d'APF), [APF-France handicap](#) agit, dans le cadre de son projet associatif et de son plaidoyer, contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. En matière d'emploi, elle assure un suivi des politiques publiques, et participe à plusieurs partenariats avec des acteurs institutionnels et associatifs : convention avec l'Agefiph, partenariat avec Pôle Emploi, adhésion à l'association Territoires zéro chômeur de longue durée, participation aux travaux du collectif ALERTE sur la pauvreté. 200 correspondants emploi interviennent au niveau des délégations locales, dans des actions d'accompagnement vers l'emploi. L'association est membre fondateur du collectif « Travail&SEP », engagé pour promouvoir l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes atteintes de sclérose en plaque, maladie qui touche de façon disproportionnée des femmes.

Fondée en 2003 par Maudy Piot, l'association [Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir \(FDFA\)](#) a pour objet de promouvoir la place des femmes handicapées (tous handicaps confondus) dans la société. Les actions de FDFA visent à développer l'autonomie des femmes handicapées par l'accès à l'emploi, la défense de leur citoyenneté et la lutte contre les violences. FDFA a notamment mené plusieurs actions en matière d'emploi, mais son action plus globale auprès des femmes handicapées constitue un atout pour le projet, contribuant à relier le rapport à l'emploi aux autres aspects de l'expérience des femmes handicapées.

Créée en 2001, [Fibromyalgie France](#) mène des actions de recherche, d'entraide, d'information et de revendication autour de la fibromyalgie en particulier (maladie extrêmement féminisée), et la douleur chronique en général. L'association dispose d'ores et déjà d'une riche expérience de collaboration avec les milieux de la recherche (notamment collaboration en cours avec la Mission Associations de l'Inserm). Un espace sur le site de l'association est dédié à la diffusion de questionnaires et appels à témoignage auprès des patient.e.s.

Créé en 1949, le [Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes \(GIAA\)](#) est une association de personnes déficientes visuelles pour les personnes déficientes visuelles qui a pour objectif d'accompagner, de promouvoir, d'intégrer dans la société les personnes aveugles et malvoyantes en s'appuyant sur leur participation active. Reconnue d'intérêt public, elle intervient dans trois domaines clés : l'accès à l'éducation, l'accès à l'emploi et l'accès à la culture. En matière d'accès à l'emploi, son action vise à la fois les employeurs, par des actions de sensibilisation et d'information des entreprises à l'emploi de personnes handicapées de la vue, et les personnes aveugles et malvoyantes en recherche de stage, de formation, d'emploi ou de reconversion professionnelle, par des actions de conseil et d'orientation. Celles-ci sont notamment accompagnées par les « clubs emploi » locaux du GIAA, qui pourront constituer des relais stratégiques pour cette étude.

[LADAPT](#) constitue un acteur associatif central dans le domaine de l'emploi des personnes handicapées en France, particulièrement connu pour son rôle dans l'organisation annuelle de la semaine de l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). Cette semaine et les événements organisés dans ce cadre pourront constituer un appui pertinent pour cette recherche, notamment en vue de la diffusion des résultats. LADAPT a déjà impulsé en 2018 une initiative conjointe avec FDFA, dans le cadre de la SEEPH, autour de l'emploi des femmes handicapées. La participation de LADAPT à cette recherche s'inscrit dans le prolongement de cette première initiative.

IV. Méthodologie

Comment favoriser l'accès et le maintien en emploi des personnes handicapées ? Sur cette question fondamentale sur le plan des droits humains, on constate en France un **décalage entre multiplicité des dispositifs d'action publique et rareté des travaux académiques**. Ce projet de recherche entend contribuer à combler ce manque à partir d'une perspective qui **appréhende l'impact des politiques publiques à partir des points de vues des personnes que ces politiques prennent pour cible**.

- Une approche par méthodes mixtes

La recherche comprend un premier volet de **cadre quantitatif**, qui consiste en une mise en forme de données quantitatives extraites de l'Enquête emploi en continu (EEC) 2019. Le cœur de l'étude consistera ensuite en la **réalisation d'entretiens biographiques avec des personnes handicapées traversant ou ayant connu des périodes de précarité professionnelle**. Les femmes seront surreprésentées (3/4) dans l'échantillon, en lien avec le questionnement sur l'articulation entre handicap et inégalités de genre. Un groupe de comparaison masculin a été conservé afin de pouvoir mener une approche relationnelle en termes de genre, permettant notamment de tester ce en quoi certains obstacles sont effectivement plus spécifiques aux femmes, et ont pour réciproque des « avantages » masculins. Mais il s'agira aussi de saisir les modalités plus complexes d'articulation entre genre et handicap par la prise en considération des modalités spécifiques de socialisation masculine des hommes handicapés (à quel type de masculinité est-on socialisé en tant qu'homme handicapé, et en quoi cela affecte-t-il le rapport à l'emploi ?).

On veillera à une **diversification des profils** des femmes et hommes interviewé.e.s sur le plan des types, de l'intensité et des moments de survenue du handicap – ce dernier paramètre opérant une partition importante entre les problématiques de l'insertion professionnelle (accès à l'emploi de personnes ayant grandi avec un handicap) et du maintien en emploi (lorsque le handicap survient alors que la personne est déjà en emploi).

Le périmètre d'investigation est restreint à **deux grands types de handicap**, au sein d'un périmètre qui reste large : **handicap visuel** (incluant cécité et déficience visuelle) et **handicap physique** (incluant notamment le handicap moteur, mais aussi les maladies chroniques invalidantes sur le plan physique, qui touchent particulièrement les femmes et induisent une fragilisation spécifique en matière d'emploi). Ces entretiens ont vocation à suivre la trame du **parcours professionnel**, en veillant à revenir sur le détail des processus et des bifurcations qui jalonnent et façonnent les parcours (Bessin, Bidard, and Grossetti 2009; Demazière and Dubar 1997). La trame de questionnement et les pratiques des relances veilleront à deux dimensions : d'une part, la façon dont facteurs de précarité et mécanismes de précarisation apparaissent au fil du récit, et d'autre part (et de façon liée), le rôle des dispositifs d'action publique dans ces trajectoires. C'est dans cette pratique de l'entretien, compréhensive mais attentive à ces références directes ou indirectes à l'action publique, que se matérialise la démarche de sociologie de la réception de l'action publique.

En complément de ces entretiens biographiques, 20 entretiens à teneur plus informative seront réalisés avec des **intermédiaires des politiques de l'emploi**, acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans l'accompagnement vers l'emploi des personnes handicapées (Pôle emploi, Cap emploi, acteurs associatifs).

- **Une recherche participative**

Cette recherche a une dimension fortement participative, fondée sur le **partenariat avec les associations, impliquées à toutes les étapes du projet, de la conception du questionnaire à la diffusion des résultats**, selon un triple rôle : expertise, relai, et opérationnalisation des savoirs.

- **Expertise** : par leur expérience cumulée et les réflexions qu'elles ont déjà déployées, les associations sont porteuses d'une expertise spécifique sur les situations de précarité professionnelle. Cette expertise en fait des **partenaires à part entière du travail scientifique** : elle alimentera aussi bien la conception des premières hypothèses, la réflexion méthodologique (conception du guide d'entretien, identification des indicateurs), que les analyses produites.
- **Relai** : les associations constitueront des alliés précieux pour rejoindre les participant.e.s à la recherche, en **diffusant l'appel à témoignages** dans leurs réseaux.
- **Opérationnalisation des savoirs** : les associations joueront un rôle décisif dans la conception des **supports d'application**, permettant la diffusion de données et de résultats issus de la recherche à un public plus large, et notamment aux personnes directement concernées. Par leurs expériences d'intervention, elles sont à même d'identifier les supports les plus pertinents. Les supports d'application seront conçus pour **outiller ces interventions**.

Les **résultats attendus** sont susceptibles de donner lieu à des applications à court et moyen terme pour deux types de publics :

- **Pour les personnes handicapées elles-mêmes** (et en premier lieu les femmes):
 - o Apport d'éléments de connaissance, à la fois quantitatifs et qualitatifs, permettant de **mettre en perspective les ressorts collectifs des expériences de précarité professionnelle**, à rebours de représentations courantes très individualisantes.
 - o **Partage d'expériences** autour des usages des dispositifs d'action publique

- Pour les **intervenants du secteur** (associatifs, acteurs publics) : apport à la réflexion sur les dispositifs d'action publique à partir de l'expertise expérientielle des ressortissant.e.s. Ces résultats pourront concerner le **niveau et les modalités de connaissance des dispositifs existants**, les facteurs de **non-recours**, les types d'usages, mais aussi les manques et **transformations souhaitables** des instruments d'action publique en matière d'emploi. Enfin, l'ouverture compréhensive de la démarche aidera à faire émerger le conditionnement de l'efficacité des politiques de l'emploi à celle de politiques menées dans **d'autres domaines** : par exemple, accessibilité de l'espace public et des transports, compensation de la parentalité, politiques de conciliation travail-famille.

V. Annexe 1 : Premier état des lieux bibliographiques

Ce projet mobilise à titre principal les acquis de trois champs de recherche : sur la précarité professionnelle des personnes handicapées, sur les politiques de l'emploi, et sur le genre.

Précarité et parcours professionnels des personnes handicapées

La situation des personnes handicapées sur le marché du travail est marquée par une double précarité, par rapport à l'emploi (éloignement du marché du travail, fragilité du rapport à l'emploi) et dans l'emploi (précarité et inégalités dans l'exercice de l'emploi) (Lo and Ville 2013; Revillard 2019; Schur, Kruse, and Blanck 2013). En 2015, le taux d'emploi des « bénéficiaires de l'obligation d'emploi » (BOE, personnes bénéficiant d'une reconnaissance administrative d'un handicap) est de 35%, contre 64% pour l'ensemble du public des 15-64 ans. Leur taux de chômage est de 19%, soit quasiment le double du taux prévalant tous publics, et leur taux d'inactivité est de 57%, contre 28% tous publics (AGEFIPH 2018:3). Lorsque les personnes handicapées occupent un emploi, elles sont surreprésentées au sein des professions et catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées et les moins rémunérées, et travaillent plus souvent à temps partiel (Barhouni and Chabanon 2015; Bessière 2015; Pagan 2007).

Les travaux plus qualitatifs documentent l'ampleur des difficultés rencontrées dans l'exercice de l'emploi : difficultés à négocier les aménagements nécessaires (Engel and Munger 2017), obstacles à la mobilité et à la promotion professionnelle (Roulstone and Williams 2014), « travail en plus » de sensibilisation au handicap dans les relations avec les collègues et les supérieurs hiérarchiques (Dalle-Nazébi and Kerbourc'h 2013). Ces constats sont toutefois à nuancer selon le type de handicap et son incidence variable selon les situations d'emploi (Gardien 2006).

Ce rapport marginal à l'emploi est un facteur majeur de précarité économique (OCDE 2003). En France, 65% des « BOE » ne disposent d'aucun revenu du travail, et pour les personnes en emploi, la distribution des revenus est plus concentrée sur les tranches inférieures que dans la population générale : ainsi, 26.4% des personnes en emploi avec une reconnaissance administrative du handicap disposent de moins de 10 000€ par an, contre 11.4% dans la population d'ensemble en emploi (Revillard 2019). Toutes situation d'emploi confondues, le taux de pauvreté (défini au seuil de 60 % du revenu médian) des personnes avec des limitations motrices, intellectuelles, psychiques ou visuelles sévères varie ainsi entre 19.6% et 30 %, alors qu'il est de 14% dans la population d'ensemble (Levieil 2017). Facteur de précarité économique, la précarité professionnelle participe aussi de la marginalisation sociale des personnes handicapées, au regard de l'importance de l'emploi comme marqueur de l'intégration sociale (Paugam 2007, 2009).

Pour les personnes handicapées comme dans la population générale, cette précarité professionnelle gagne à être appréhendée dans une perspective dynamique, en identifiant les mécanismes de précarisation (Demazière and Dubar 1997). Cette approche par les parcours biographiques est d'autant plus importante, dans le cas du handicap, que certains déterminants de l'éloignement vis-à-vis du

marché du travail interviennent très en amont des trajectoires, par exemple par les modalités de scolarisation (Bouchet 2019). Les temporalités propres à la survenue des différents types de limitations fonctionnelles affectent également l'insertion professionnelle et le maintien en emploi. Des économistes ont ainsi montré que parmi les handicaps survenant à l'âge adulte, ceux liés à des maladies ont des effets plus pénalisants sur l'emploi que ceux liés à des causes accidentelles, avec d'importants effets de genre (Barnay et al. 2014). Des entretiens biographiques approfondis sont particulièrement à même de faire ressortir ces différentes temporalités et ces effets cumulatifs, ainsi que la façon dont s'articulent, pour chaque individu, les différents mécanismes de marginalisation vis-à-vis de l'emploi : formation, évolution de la capacité de travail, expérience de discriminations, défauts d'accessibilité... Mais les récits individuels constituent aussi une voie privilégiée de saisie des modalités individuelles de réception de l'action publique.

Politiques de l'emploi : de l'action publique à sa réception

Les politiques visant l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées englobent un foisonnement de dispositifs, visant tant les employeurs que les personnes handicapées. Les interventions vis-à-vis des employeurs combinent des incitations négatives et positives à l'emploi, entre Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), prohibition légale des discriminations, contrats aidés, et mise à disposition d'une série d'aides et de services pilotés par l'Agefiph. L'action publique vis-à-vis des personnes handicapées inclut des dispositifs visant l'insertion professionnelle (Cap emploi, Pôle emploi, dispositifs de formation), et d'autres visant le maintien en emploi impliquant d'autres acteurs tels que les Services de santé au travail (SST), les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), les Cap emploi et les COMMunication, Environnement-Tremplin pour l'Emploi (COMETE), et donnant lieu à d'autres aides et services de l'Agefiph. Par rapport aux réponses apportées par l'action publique à la précarité professionnelle d'autres populations (femmes, minorités ethnoraciales), le domaine du handicap a par ailleurs la particularité d'avoir donné lieu à un secteur d'emploi séparé, avec le travail protégé (Blanc 2009; Visier 1998).

A ce jour, ces politiques ont suscité plus d'attention de la part des services de recherche des administrations (notamment DARES et DREES) et des inspections générales (avec notamment d'importants rapports de l'IGAS et de l'IGF), que de la part du monde académique. La DARES et la DREES publient régulièrement des résultats tirés des principales enquêtes quantitatives (Barhoumi and Chabanon 2015; Bergeron and Eideliman 2018). L'IGAS et l'IGF ont publié d'utiles rapports sur le financement de l'insertion professionnelle (IGAS, IGF, et al. 2017), les Cap emploi et l'accompagnement vers l'emploi (IGAS, Rougier, and Legrand-Jung 2017), le maintien en emploi (IGAS, Aballea, et al. 2017) ou encore sur les entreprises adaptées (IGAS et al. 2016). Des travaux académiques ont été menés sur certains dispositifs des politiques de l'emploi, tels que la loi de 1987 sur l'obligation d'emploi (Gardien 2009), la RQTH (Bertrand, Caradec, and Eideliman 2014) ou encore les aménagements raisonnables (Lejeune 2017). La montée en puissance d'un référentiel antidiscriminatoire (Joly 2015) met par ailleurs en lumière l'intérêt des travaux menés sur les discriminations à l'embauche vis-à-vis des personnes handicapées, qu'ils aient été pionniers (Ravaud, Madiot, and Ville 1992) ou qu'ils soient plus récents (Mbaye 2018).

Par ce projet, nous nous proposons donc d'alimenter les réflexions au sein de ce champ de recherche, à partir d'une perspective centrée sur la réception de l'action publique par les ressortissants, envisagée à l'échelle du secteur plutôt que du dispositif (Revillard 2018). Cette démarche est profondément participative en tant qu'elle consiste à faire émerger l'action publique telle qu'elle fait sens pour les personnes concernées. Elle s'inspire notamment de dispositifs d'enquête participatifs mis en place dans le cadre des recherches féministes : à partir de la *standpoint theory*, Nancy Naples parle ainsi de « ramener la vie quotidienne dans l'analyse des politiques publiques » (Naples 1998).

Précarité professionnelle et réception de l'action publique au prisme du genre

Le troisième champ de recherche majeur sur lequel prend appui ce projet est celui des études sur le genre. Dans cette recherche, le genre ne sera pas envisagé comme un volet à part de l'étude, mais bien comme un prisme transversal, jouant à plusieurs niveaux.

Sur un plan empirique, il s'agit d'abord, selon la démarche la plus ancienne dans les études sur le genre, de compenser un défaut de représentation des femmes handicapées dans les réflexions sur le handicap au travail, en plaçant une focale particulière sur leurs expériences (Défenseur des droits 2016; O'Brien 2004). Cela se traduit, concrètement, par l'objectif de surreprésentation des femmes au sein de l'échantillon retenu pour les entretiens.

Mais il s'agira ensuite, en mobilisant le genre comme prisme d'analyse, de saisir les interactions entre genre et handicap dans le rapport à l'emploi en comparant les expériences des femmes et des hommes : en quoi le genre affecte-t-il le rapport des hommes et des femmes handicapées à l'emploi, et en quoi le handicap affecte-t-il l'expérience du genre ? La réflexion devra alors se mener de façon relationnelle, en réfléchissant à la fois à la construction des féminités et des masculinités handicapées en emploi (ou face à l'emploi) (Dufour 2013; Engel and Munger 2017). Cette perspective permet de réfléchir au-delà de l'analyse fréquente en termes de « double discrimination » ou de « double handicap » des femmes handicapées (Schur 2004), pour intégrer une prise en considération réciproque des possibles avantages masculins. Mais l'approche qualitative est aussi susceptible de mettre en évidence des cas de non-cumulativité entre les deux systèmes d'égalité (on peut imaginer, par exemple, des cas de fort engagement dans l'emploi de la part de femmes handicapées, dans le prolongement de la perspective de la réadaptation, et contre une assignation inverse à la sphère privée par des modèles de genre traditionnels). C'est tout l'intérêt de la combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives que de permettre une analyse des articulations entre genre et handicap à différentes échelles.

Enfin, l'attention au genre ouvre des perspectives théoriques originales, tant sur le plan de l'analyse des mécanismes entretenant la précarité professionnelle qu'en matière de réception de l'action publique. Dans le premier cas, l'analyse matérialiste de la division sexuée du travail fournit des pistes extrêmement utiles pour saisir la situation de double journée dans laquelle se trouvent également de nombreuses personnes handicapées (et *a fortiori* de nombreuses femmes) pour qui le handicap peut représenter un travail en soi (soins, temps supplémentaire pour effectuer des actes de la vie quotidienne). Sur le plan de la réception de l'action publique, les recherches ont montré comment la prise en considération du genre appelait à décloisonner les secteurs de politiques publiques – par exemple, en prêtant attention à l'articulation entre politiques de l'emploi et politiques familiales (Commaille 1993). Un tel décloisonnement est particulièrement fructueux dans le cas des politiques du handicap. La réflexion sur le handicap à partir d'une perspective informée par les études sur le genre est ainsi à même d'enrichir la réflexion sur l'adéquation de l'action publique aux besoins et aux aspirations des individus.

Bibliographie

- AGEFIPH. 2018. *Tableau de Bord: Le Marché Du Travail Des Personnes Handicapées*. Paris: AGEFIPH.
- Barhouni, Mériam and Léa Chabanon. 2015. *Emploi et Chômage Des Personnes Handicapées*. Paris: DARES Synthèse Stat.
- Barnay, Thomas, Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche, Mathieu Narcy, and Yann Videau. 2014. "L'impact Du Handicap Sur Les Trajectoires d'emploi: Une Comparaison Public-Privé." *ERUDITE* (Document de travail n°05-2014).
- Bergeron, Thomas and Jean-Sébastien Eideliman. 2018. "Les Personnes Accueillies Dans Les Établissements et Services Médico-Sociaux Pour Enfants Ou Adultes Handicapés En 2014 - Résultats de l'enquête ES-Handicap 2014." *Les Dossiers de La DREES* (28):1–41.
- Bertrand, Louis, Vincent Caradec, and Jean-Sébastien Eideliman. 2014. "Devenir Travailleur Handicapé. Enjeux Individuels, Frontières Institutionnelles." *Sociologie* 5(2):121.
- Bessière, Sabine. 2015. "L'accès à l'emploi Des Personnes Handicapées." Pp. 133–53 in *Accessibilité et handicap*, edited by J. Zaffran. Grenoble: PUG/Coll. Handicap vieillissement société.
- Bessin, Marc, Claire Bidard, and Michel Grossetti, eds. 2009. *Bifurcations. Les Sciences Sociales Face Aux Ruptures et à l'événement*. Paris: La Découverte.
- Blanc, Alain, ed. 2009. *L'insertion Professionnelle Des Travailleurs Handicapés*. Grenoble: PUG/Coll. Handicap vieillissement société.
- Bouchet, Célia. 2019. "Handicaps et Inégalités Professionnelles En France : Des Disparités Qui Se Creusent Au Fil Des Parcours de Vie." *LIEPP Working Paper N°84*.
- Commaille, Jacques. 1993. *Les Stratégies Des Femmes. Travail, Famille et Politique*. Paris: La Découverte.
- Dalle-Nazébi, Sophie and Sylvain Kerbourc'h. 2013. "L'invisibilité Du « travail En plus » Des Salariés Sourds." *Terrains & Travaux* 23(2):159–77.
- Défenseur des droits. 2016. *L'emploi Des Femmes En Situation de Handicap: Analyse Exploratoire Sur Les Discriminations Multiples*. Paris: Défenseur des droits.
- Demazière, Didier and Claude Dubar. 1997. *Analyser Les Entretiens Biographiques : L'exemple Des Récits d'insertion*. Paris: Nathan.
- Dirlam, Jonathan and Hui Zheng. 2017. "Job Satisfaction Developmental Trajectories and Health: A

- Life Course Perspective." *Social Science & Medicine* 178:95.
- Dufour, Pierre. 2013. *L'expérience Handie. Handicap et Virilité*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Engel, David M. and Frank W. Munger. 2017. *Le Droit à l'inclusion. Droit et Identité Dans Les Récits de Vie Des Personnes Handicapées Aux Etats-Unis*. Paris: Editions de l'EHESS/En temps et lieux.
- Gallie, Duncan, Alan Felstead, Francis Green, and Hande Inanc. 2017. "The Hidden Face of Job Insecurity." *Work, Employment & Society* 31(1):36–53.
- Gardien, Eve. 2006. "Travailleur En Situation de Handicap : De Qui Parle-t-on ? Pour Une Analyse Des Situations Partagées." *Reliance* (19):50–59.
- Gardien, Eve. 2009. "Les Effets de La Loi de 1987 Sur Les Expériences de Vie." Pp. 89–104 in *L'insertion professionnelle des travailleurs handicapés*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- IGAS, Pierre Aballea, Marie-Ange du Mesnil du Buisson, and Anne Burstin. 2017. "La Prévention de La Désinsertion Professionnelle Des Salariés Malades Ou Handicapés." *IGAS* 1:120.
- IGAS, IGF, François Auvigne, Christine Branchu, Bruno Drolez, and Emmanuelle Walrate. 2017. *Le Mode de Financement de l'insertion Professionnelle Des Travailleurs Handicapés*. IGAS & co.
- IGAS, IGF, Alain Bodon, Paul Bazin, Roy Dauvergne, Jean-Marie Palach, and Eve Robert. 2016. *Les Entreprises Adaptées*. Paris: IGAS.
- IGAS, Isabelle Rougier, and Bénédicte Legrand-Jung. 2017. *Évaluation Des Cap Emploi et de l'accompagnement Vers l'emploi Des Travailleurs Handicapés Chômeurs de Longue Durée*. IGAS & co.
- Jaunait, Alexandre and Sébastien Chauvin. 2012. "Penser l'intersection. Les Théories de l'intersectionnalité à l'épreuve Des Sciences Sociales." *Revue Française de Science Politique* 62(1):5–20.
- Joly, Laurène. 2015. *L'emploi Des Personnes Handicapées Entre Discrimination et Égalité*. Paris: Dalloz/Nouvelle bibliothèque des thèses.
- Kim, M. H., Chang-yup Kim, J. K. Park, and I. Kawachi. 2008. "Is Precarious Employment Damaging to Self-Rated Health? Results of Propensity Score Matching Methods, Using Longitudinal Data in South Korea." *Social Science and Medicine* 67(12):1982–94.
- Lascoumes, Pierre and Patrick Le Galès, eds. 2005. *Gouverner Par Les Instruments*. Paris: Presses de la FNSP.
- Lawson, Anna and Mark Priestley. 2013. "Potential, Principle and Pragmatism in Concurrent Multinational Monitoring: Disability Rights in the European Union." *The International Journal of Human Rights* 17(7–8):739–57.
- Lejeune, Aude, ed. 2017. *Handicap et Aménagements Raisonables Au Travail. Importation et Usages d'une Catégorie Juridique En France et En Belgique*. Paris: Rapport de recherche pour la Mission de recherche Droit et Justice.
- Levieil, Anaïs. 2017. "Le Niveau de Vie Des Personnes Handicapées : Des Différences Marquées Selon Les Limitations." *Etudes et Résultats DREES* (1003).
- Lo, Seak Hy and Isabelle Ville. 2013. "The 'Employability' of Disabled People in France: A Labile and Speculative Notion to Be Tested against the Empirical Data from the 2008 'Handicap-Santé' Study." *Alter* 7(4):227–43.
- Mbaye, Louise Philomène. 2018. *Handicap et Discriminations Dans l'accès à l'emploi: Un Testing Dans Les Établissements Culturels*. Rapport de recherche TEPP n°2018-04.
- Menendez, M., Joan Benach, C. Muntaner, M. Amable, and P. O'Campo. 2007. "Is Precarious Employment More Damaging to Women's Health than Men's?" *Social Science and Medicine* 64(4):776–81.
- Naples, Nancy A. 1998. "Bringing Everyday Life to Policy Analysis: The Case of White Rural Women Negotiating College and Welfare." *Journal of Poverty* 2(1):23–53.
- O'Brien, Ruth, ed. 2004. *Voices from the Edge. Narratives about the Americans with Disabilities Act*. Oxford: Oxford University Press.
- OCDE. 2003. *Transformer Le Handicap En Capacité : Promouvoir Le Travail et La Sécurité Des Revenus Des Personnes Handicapées*. Paris: OCDE.
- Pagan, Ricardo. 2007. "Is Part-Time Work a Good or Bad Opportunity for People with Disabilities? A European Analysis." *Disability and Rehabilitation* 29(24):1910–19.
- Paugam, Serge. 2007. *Le Salarié de La Précarité. Les Nouvelles Formes de l'intégration Professionnelle*. Paris: PUF - Quadrige.
- Paugam, Serge. 2009. *La Disqualification Sociale. Essai Sur La Nouvelle Pauvreté*. Paris: PUF/Quadrige.

- Pinto, Paula Campos. 2011a. "At the Crossroads: Human Rights and the Politics of Disability and Gender in Portugal." *ALTER - European Journal of Disability Research* 5(2):116–28.
- Pinto, Paula Campos. 2011b. "Monitoring Human Rights: A Holistic Approach." Pp. 451–78 in *Critical Perspectives on Human Rights and Disability Law*, edited by L. A. Bassler, M. Rioux, and M. Jones. Brill.
- Ravaud, Jean-François, Béatrice Madiot, and Isabelle Ville. 1992. "Discrimination towards Disabled People Seeking Employment." *Social Science & Medicine* 35(8):951–58.
- Revillard, Anne. 2018. "Saisir Les Conséquences d'une Politique à Partir de Ses Ressortissants: La Réception de l'action Publique." *Revue Française de Science Politique* 68(3):469–92.
- Revillard, Anne. 2019. *Handicap et Travail*. Paris: Presses de Sciences Po / Sécuriser l'Emploi.
- Roulstone, Alan and Jannine Williams. 2014. "Being Disabled, Being a Manager: 'Glass Partitions' and Conditional Identities in the Contemporary Workplace." *Disability & Society* 29(1):16–29.
- Schur, Lisa. 2004. "Is There Still a 'Double Handicap'? Economic, Social, and Political Disparities Experienced by Women with Disabilities." Pp. 253–71 in *Gendering disability*, edited by B. Smith and B. Hutchison. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Schur, Lisa, Douglas Kruse, and Peter Blanck. 2013. *People with Disabilities: Sidelined or Mainstreamed?* Cambridge: Cambridge University Press.
- Visier, Laurent. 1998. "Les Relations et Les Conditions de Travail En Milieu Protégé." *International Labour Review* 137(3):347–65.
- West, Candace and Sarah Fenstermaker. 2006. "'Faire' La Différence." *Terrains & Travaux* (10):103–37.